

**GUY  
HOQUEL**

## BAREMES D'HONORAIRES

(TTC\*)

A compter du 01.01.2025

### TRANSACTIONS

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'éventuel contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre, voire les deux.  
\* Taux de TVA en vigueur 20%

PRIX DE VENTE	HONORAIRES CHARGE VENDEUR	HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR
De 0 à 29 999 €	3 000 €	3 000 €
De 30 000 € à 55 000 €	5 000 €	5 000 €
De 55 001 € à 87 500 €	7 500 €	7 500 €
De 87 501 € à 108 000 €	8 000 €	8 000 €
De 108 001 € à 118 500 €	8 500 €	8 500 €
De 118 501 € à 134 000 €	9 000 €	9 000 €
De 134 001 € à 160 000 €	10 000 €	10 000 €
De 160 001 € à 186 000 €	11 000 €	11 000 €
De 186 001 € à 211 500 €	11 500 €	11 500 €
De 211 501 € à 250 000 €	12 500 €	12 500 €
De 250 001 € à 290 000 €	14 000 €	14 000 €
De 290 001 à 350 000 €	16 000 €	16 000 €
A partir de 350 001 €	4,75 %	4,75 %
<b>Estimation</b>	<b>60 € offert pour toute mise en vente</b>	

Guy Hoquet Surgères : SAS GMILLE IMMO 22 place de l'Europe 17700 SURGERES- SAS au capital de 7 500,00 Euros - RCS La Rochelle 892 045 196 - Carte Professionnelle N° CP1 1701 2021 000 000 02 délivré par la CCI Charente Maritime - TVA intracommunautaire N° FR 03 485 251 227 - APE 6831 Z - Caisse de garantie RCP MMA PRO PYIE N° 000 000 146889703, 1 rue du 8 Mai 44 130 BLAIN - Sans maintien de fonds - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

**GUY  
HOQUEL**

## BAREMES D'HONORAIRES

(TTC\*)

\* Taux de TVA en vigueur 20%

### LOCATIONS

ONORAIRES	BAILLEURS	LOCATAIRES
	<b>pour les biens ≤ 50 m<sup>2</sup></b>	
Les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail la réalisation de l'état des lieux entrée ou sortie	7,00 €/ m <sup>2</sup>   3,00 €/ m <sup>2</sup>	7,00 €/ m <sup>2</sup>   3,00 €/ m <sup>2</sup>
	<b>pour les biens ≥ 50 m<sup>2</sup></b>	
Les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail la réalisation de l'état des lieux entrée ou sortie	5,50 €/ m <sup>2</sup>   2,75 €/ m <sup>2</sup>	5,50 €/ m <sup>2</sup>   2,75 €/ m <sup>2</sup>
Les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail	4,00 €/ m <sup>2</sup>	4,00 €/ m <sup>2</sup>
la réalisation de l'état des lieux entrée ou sortie	2,50 €/ m <sup>2</sup>	2,50 €/ m <sup>2</sup>
Garages, parkings, garde-meubles	FORFAIT 150€	FORFAIT 150€
Local Commercial	20 % calculé sur le loyer annuel HC et HT	20 % calculé sur le loyer annuel HC et HT

Suivant l'article 5 de la loi du 06 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : «...» Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée par voie réglementaire et révisible chaque année (article 5 de la loi n° 89-482 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).»

Guy Hoquet Surgères : SAS GMILLE IMMO 22 place de l'Europe 17700 SURGERES- SAS au capital de 7 500,00 Euros - RCS La Rochelle 892 045 196 - Carte Professionnelle N° CP1 1701 2021 000 000 02 délivré par la CCI Charente Maritime - TVA intracommunautaire N° FR 03 485 251 227 - APE 6831 Z - Caisse de garantie RCP MMA PRO PYIE N° 000 000 146889703, 1 rue du 8 Mai 44 130 BLAIN - Sans maintien de fonds - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante